

# Pêche à la sole : Granville

Cet article est déjà paru en juin 2004 : cela fait déjà presque six années ! Mais il me paraissait intéressant pour les nouveaux adhérents et aussi pour les anciens, de parler de nouveau de cette pêche. Et puis Annick et Marcel DANIS sont venus en septembre 2009 découvrir la pêche à pied dans la région de Granville et ses îles Chausey. Je crois savoir qu'ils ont été fascinés par la richesse de notre milieu. La pêche à la sole, entre autre, fut pour eux, une véritable découverte.

Il existe une pêche qui passionne la côte ouest du département de la Manche depuis la nuit des temps, c'est celle pratiquée par les "bassiers" de Granville à Agon-Coutainville qui vont débusquer le poisson plat, en particulier la sole, avec de curieux engins parfois montés sur roulettes pour rendre le trajet moins pénible.



Jacques (à gauche) sur le départ

La technique consiste à tirer, en reculant, un râteau dont les dents, en pénétrant dans le sable, vont "lever" les soles. Ce râteau ne doit pas faire plus de 1m30 de largeur ; les dents, espacées au minimum de 7cm, doivent être droites et ne pas accrocher le poisson (toute dent-hameçon est proscrite). La prise s'exécute à la main, ce qui demande un certain savoir-faire. Il faut éviter de repasser sur les traces d'autres râteaux.



Avec la pointe du Roc de Granville en toile de fond

La sole commune (*solea solea*) vit sur les fonds sableux parfois caillouteux et encombrés de crépidules ; à marée basse, on en trouve aussi bien à sec que dans l'eau.



L'attraper à la main à sec est relativement facile mais dans l'eau c'est une autre histoire ! Dès qu'une sole est levée, il faut immédiatement stopper son râteau : soit la sole reste dedans, soit, parfois nerveuse, elle va s'enfouir à quelques mètres ; une nouvelle traque commence.

Il faut alors la retrouver en fouillant délicatement à la main l'endroit supposé de son enfouissement, identifier le sens dans lequel elle se trouve, remonter très doucement vers la tête (la peau est rugueuse lorsque l'on va vers la tête), passer le creux de sa main sous la tête et serrer... si elle veut bien se laisser faire ! De temps à autre, un intrus côtoie les soles.



Carrelet



Après la pêche, les soles sont alignées et mesurées avec la règlette "Respectons les tailles". Ce 5 mai 2004, à St-Martin-de-Bréhal, le temps n'est pas très beau : un fort vent d'ouest souffle et le baromètre affiche au plus bas. Une seule sole mesure les 24 cm réglementaires ; les autres, encore bien vivantes – la sole a la particularité de bien résister hors de l'eau - sont remises à la mer.

La marée de mai, d'habitude si passionnante, aura été "ratée" cette année.

La marée de septembre 2009 fut par contre, beaucoup plus intéressante. Nos amis de l'île de Ré, Annick et Marcel, étaient venus découvrir cette pêche passionnante. Bilan : 10 soles, 5 seulement faisant au moins la taille.

*Photos : Daniel Angelini et Annick Danis*

*Texte : Jean Lepigouchet  
Avec la participation de Jacques Bosquet et de Marcel Danis*

